



PROCÈS VERBAL — ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE 2018

**9 h, le mardi 5 juin 2018,
Laval, Pavillon du Bois Papineau**

Conseil d'administration	Membres du personnel GPSL	Membres dans l'assistance
Yves Brouillette Marie-Claire Lefrançois Martin Savoie Pierre Mitchell Manon Parisien Danièle Remy-Lamarche Danny Tran	Charles-Émile Desgagnés-Cyr Jade Bégin-Desplantie Mélanie Laporte Alexis Choulak Élisabeth Paradis Karine Beauvais-Faulkner Catherine Blais Marie-Ève Ruel	Olivier Canuel-Ouellet Chantal Lizotte Murielle Routhier Marguerite Beaulieu Claudette Dubois Carole Fortin Francine D'Amour Françoise Doré Jacques Bonin Pierre Lespinasse Pierre Théorêt Richard Carle Pauline Lauzière
Invités dans l'assistance Marc Longchamps Émilie Greffe Kim Côté		

1. Ouverture de l'assemblée

Yves Brouillette, président du CA ouvre l'assemblée générale extraordinaire à 9 h 20. Charles-Émile Desgagnés-Cyr, directeur général, souhaite la bienvenue aux membres de l'assemblée.

2. Nominations d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

Yves Brouillette propose Marc Longchamps comme président d'assemblée, secondé par Danielle Remy-Lamarche. Marie-Claire Lefrançois propose Manon Parisien comme secrétaire d'assemblée, secondée par Agnès Richer. Adopté à l'unanimité.

3. Vérification de la régularité de la convocation

Marc Longchamps explique le fonctionnement de l'assemblée générale extraordinaire aux membres présents et déclare l'assemblée valide.

4. Présentation des modifications aux règlements généraux proposées

Charles-Émile, directeur général, présente les modifications proposées à l'aide d'une présentation PowerPoint. Quelques questions sont soulevées par les membres, au sujet de la définition des membres, de la composition du conseil d'administration, le rôle du conseil d'administration dans l'embauche des employés, etc.

5. Adoption des règlements généraux modifiés

Pierre Théorêt propose d'accepter les modifications au cadre réglementaire amendé, secondé par Yves Brouillette. Le nouveau cadre réglementaire est adopté à l'unanimité.

Marc Longchamps informe que, puisque la mission et l'objet de l'organisme ont été modifiés, il faut faire suivre les modifications au registraire des entreprises. Richard Carle propose de mandater le conseil d'administration de faire la demande au registraire des entreprises de modifier les lettres patentes, il est secondé par Agnès Richer et adopté à l'unanimité.

6. Levée de l'assemblée

Pierre Théorêt propose la levée de l'assemblée générale extraordinaire, secondé par Danny Tran, à 10 h 05.